

Financé
par l'Union Européenne



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Programme «Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional»

Projet «Promotion de la bonne gouvernance, lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent»

(SNAC Tunisie)

Lancement des activités en Tunisie (*Description des activités*)

(Version du 17.01.2013)

1. Objectifs et résultats attendus de la Composante 2

Objectif du Programme	Renforcer le processus de réforme politique et démocratique dans les pays de la région
Objectif spécifique de la Composante	Promouvoir la bonne gouvernance par une meilleure prévention de la corruption et du blanchiment d'argent sur la base des normes, des mécanismes et des instruments du Conseil de l'Europe (CdE), en renforçant le cadre politique, les capacités opérationnelles et son cadre de coopération régionale

2. Résumé des besoins

- a. Renforcement des capacités de l'Instance nationale de Lutte contre la Corruption (INLUCC) à travers :
 - le partage d'informations et de bonnes pratiques ainsi que l'établissement de réseaux professionnels avec des institutions homologues en Europe ;
 - l'assistance à la préparation d'un statut du personnel;
 - l'assistance au suivi des dossiers gérés par l'INLUCC ; et
 - l'assistance à la préparation d'un protocole de sécurité relatif à l'accès aux locaux de l'Instance et à la protection des dossiers confidentiels.
- b. Renforcement des capacités de l'administration et soutien à la réalisation d'analyses sectorielles ;

- c. Formations spécialisées et multidisciplinaires à l'attention du personnel de l'INLUCC, des juges, des procureurs et des agents de la police judiciaire sur la conduite des affaires liées au crime économique et à la corruption, y compris les méthodes d'enquête ;
- d. Assistance à des institutions compétentes au moment de la revue/rédaction de codes de déontologie ;
- e. Renforcement des capacités de mise en œuvre de la législation internationale en matière de corruption et de crime économique au moment de la revue et de l'amélioration de la législation nationale ;
- f. Fourniture d'outils et de méthodologies par l'organisation de formations et l'échange de bonnes pratiques en soutien au déploiement des cellules de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption créées dans chaque ministère et administration, y compris au niveau local ;
- g. Élaboration d'indicateurs et d'outils de référence pour mesurer les progrès et l'impact de la mise en œuvre des stratégies et des politiques de lutte contre la corruption ;
- h. Renforcement des capacités des avocats et des auxiliaires de justice (experts auprès des tribunaux) concernant la détection du phénomène de la corruption et les conflits d'intérêt ;
- i. Implication de la société civile dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption ;
- j. Sensibilisation des parlementaires concernant la mise en œuvre des normes internationales anti-corruption en matière de financement des partis politiques par le biais d'échanges de bonnes pratiques avec des partenaires internationaux.

3. Activités proposées

Résultat attendu 1 :

L'évaluation du cadre juridique et institutionnel est réalisée sur la base de la méthodologie développée par le GRECO. Elle vise à fournir des recommandations et des orientations politiques en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.

Activités proposées	Organisation(s)/Institution(s) bénéficiaire(s)
<p>Activité 1.1</p> <p>Introduction aux méthodologies du GRECO visant à développer les capacités d'application des standards européens, des outils de contrôle et des possibilités de réseautage</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ministère de la Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (MGLC) ;• Ministère de l'Intérieur (MI) ;• Ministère de la Justice (MJ) ;• Instance nationale de Lutte contre la Corruption (INLUCC) ;• Ordre national des Avocats de Tunisie ;• Ordre des Experts Comptables de Tunisie ;• Assemblée nationale Constituante (ANC) ; et• Société civile

Résultat attendu 2 :

Renforcement des capacités en matière de réformes législatives par le biais de conseils juridiques et l'assistance à la rédaction de textes juridiques sur les institutions de l'administration grâce à un partage des bonnes pratiques et à la coopération avec la société civile.

Activités proposées	Organisation(s)/Institution(s) bénéficiaire(s)
<p>Activité 2.1</p> <p>Mise à disposition des comités éditoriaux du Ministère de la Gouvernance et de l'Ordre national des Avocats de bonnes pratiques et de modèles européens concernant les questions liées aux codes de déontologie</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ministère de la Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (MGLC) ;• Ordre national des Avocats de Tunisie
<p>Activité 2.2</p> <p>Renforcement des capacités à mettre en œuvre les normes législatives internationales à l'occasion de la révision et l'amélioration de la législation nationale actuelle en matière de corruption et de crime économique</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ministère de la Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (MGLC) ;• Ministère de la Justice (MJ) ;• Assemblée nationale Constituante (ANC)
<p>Activité 2.3</p> <p>Mise à disposition de conseil législatif et de textes juridiques afin de contribuer à la préparation de la future loi-cadre en matière de lutte contre la corruption</p>	Ministère de la Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (MGLC)
<p>Activité 2.4</p> <p>Sensibilisation des parlementaires sur la mise en œuvre des normes internationales anti-corruption concernant le financement des partis politiques par le biais d'échanges de bonnes pratiques avec des partenaires internationaux</p>	Assemblée nationale Constituante (ANC)

Résultat attendu 3 :

Mise à disposition des institutions pertinentes de conseils en stratégie politique et d'une analyse des risques sectoriels concernant la bonne gouvernance et les outils/méthodologies de prévention de la corruption

Activités proposées	Organisation(s)/Institution(s) bénéficiaire(s)
<p>Activité 3.1</p> <p>Renforcement des capacités de l'Instance nationale de Lutte contre la Corruption (INLUCC) à travers le partage d'informations et de bonnes pratiques ainsi que la mise en place de réseaux professionnels avec des instances homologues en Europe</p>	<p>Instance nationale de Lutte contre la Corruption (INLUCC)</p>
<p>Activité 3.2</p> <p>Appui à l'introduction de règles internes concernant le statut du personnel de l'Instance et son rôle, la gestion et le traitement interne des dossiers ainsi que la garantie de leur confidentialité et sécurité</p>	<p>Instance nationale de Lutte contre la Corruption (INLUCC)</p>
<p>Activité 3.3</p> <p>Mise à disposition d'outils et de méthodologies ainsi que le renforcement des capacités visant à la conception de trois analyses sectorielles majeures (i.e. douanes, administration fiscale et secteur foncier) devant être menées par les Cellules de bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption respectives</p>	<ul style="list-style-type: none">• Cellules de bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption ;• Ministère de la Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption (MGLC) ;• Autres ministères

Résultat attendu 4 :

Organisation de formations, modules et actions de sensibilisation, à l'attention des institutions et groupes de la société civile, en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption et le crime économique.

Activités proposées	Organisation(s)/Institution(s) bénéficiaire(s)
<p>Activité 4.1</p> <p>Organisation d'une formation spécialisée et multidisciplinaire, à l'attention du personnel de l'INLUCC, des juges, des procureurs et des agents de la police judiciaire, sur la conduite d'enquêtes administratives (ou d'enquêtes pénales en relation) concernant des affaires liées au crime économique et à la corruption</p>	<ul style="list-style-type: none">• Ministère de la Justice ;• Ministère de l'Intérieur ;• Instance nationale de Lutte contre la Corruption (INLUCC)
<p>Activité 4.2</p> <p>Organisation d'une formation multidisciplinaire à l'attention des formateurs visant à renforcer les capacités des avocats et des auxiliaires de justice (experts auprès des tribunaux) en matière de détection de la corruption et des conflits d'intérêt</p>	<ul style="list-style-type: none">• Avocats ;• Experts comptables ;• Auxiliaires de justice